

**CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020/2021
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE 2 du 17 novembre 2020**

Présidence : Madame Marie LEBLOND

Secrétariat : Monsieur ALBERT, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation

Membres présents : Avec voix délibérative :

Personnels de direction :

Mme Leblond Marie, Principale
Mme Decary Anne, Principale adjointe
Mme Delepine, Gestionnaire

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation :

M. Albert Thibault
Mme Le Flecher Isabelle
Mme Quéré Lénaïg
Mme Chenesseau Karine
Mme Beauchet Sandrine
M. Grande Pierre

Personnels administratifs et de service :

M. Berthelot Xavier
Mme Leroyer Marinette

Représentants des parents d'élèves :

Mme Marolleau Aline
Mme Foucher Lalane Hélène
Mme Douaneau Céline
Mme Hamelin Isabelle
M. Chauzain Philippe
Mme Quinveros Audrey

Représentants des élèves :

Melle Leroy Azilys
Melle Robin Jeanne-Marie
Melle Martin Hanitéa (invitée)

Représentants de la commune de Baugé-en-Anjou :

Mme Bourigault Virginie
M. Godebout Laurent
Mme Samson Annette
Mme Martin Marie-Pierre

Personne qualifiée :

Mme Sibille Sophie
Mme Martin Marie-Pierre

Membres absents excusés :

M. Chalopin Philippe

Membres absents :

Représentant des personnels :

M. Godefroy Alexandre

Personnels administratifs et de service :

Mme Marquet Elisabeth

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h35.

M. Albert est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

Conseil d'Administration :

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du Procès-verbal de la séance du 15 octobre 2020

Organisation scolaire :

- Protocole sanitaire
- Organisation pédagogique

▪ Affaires financières :

- Sorties scolaires
- Tarifs restauration 2021
- Tarifs dégradations 2021
- Remises d'ordre
- DBM
- Contrat et convention
- Projet budget 2021

- Questions diverses

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Arrivée de Mme Martin à 17h40

Arrivée de Mme Douaneau à 17h45

Les membres du conseil d'administration se répartissent dans les différentes commissions : commission permanente, conseil de discipline, commission hygiène et sécurité, CESC.

1) Approbation ordre du jour

DELIBERATION N°1

Le conseil d'administration adopte l'ordre du jour.

Votants : 23

Pour : 23

Abstention :

Contre :

2) Approbation du PV de la séance du 15 octobre 2020

DELIBERATION N°2

Le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la séance du 15 octobre 2020.

Votants : 23

Pour : 22

Abstention : 1

Contre :

II. ORGANISATION SCOLAIRE

1. Protocole sanitaire

Rappel du protocole sanitaire mis en place le 5 novembre par la Principale.

Il est difficile d'empêcher les contacts entre les élèves malgré le protocole.

Nous reviendrons à un emploi du temps avec déplacements des élèves par classe (pour accéder aux salles spécialisées) mais avec maintien des récréations décalées par niveau (6^{ème}/5^{ème} - 4^{ème}/3^{ème}) et même organisation stricte au restaurant scolaire (par classe, même place à la même table, désinfection entre chaque classe).

2. Organisation pédagogique

Un plan de continuité pédagogique a été élaboré en prévision d'un confinement partiel ou total. Ce plan est présenté au Conseil d'Administration, mais c'est Monsieur le Recteur qui le valide et autorise sa mise en place.

Résumé :

Confinement partiel : Accueil des élèves par ½ classe

- Semaine A : Lundi, mercredi, vendredi – Groupe 1 / Mardi et jeudi : Groupe 2
- Semaine B : Mardi et jeudi : Groupe 1 / Lundi, mercredi, vendredi : Groupe 2

Accueil des élèves en grande difficulté scolaire tous les jours, ainsi que les enfants des professions prioritaires.

Confinement total et partiel :

- Utilisation de Pronote
- Accueil possible pour certains élèves
- Possibilité de transmission de cours sur papier comme en mars-avril

III. AFFAIRES FINANCIERES

1) Approbation à organiser chacune de ces sorties/projets/voyages

DELIBERATION N°3

Le conseil d'administration adopte les propositions de sorties/projets et voyages

Votants : 23

Pour : 23

Abstention :

Contre :

2) Approbation à signer conventions et contrats liés à chaque sortie/projet/voyage

DELIBERATION N°4

Le conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer les conventions et contrats liés aux sorties scolaires.

Votants : 23

Pour : 23

Abstention :

Contre :

Les sommes budgétisées non dépensées à cause de la crise sanitaire retombent dans les fonds de roulement. Cet argent sera utilisable en 2021 grâce à des DBM. Une professeure de Lettres rappelle la possibilité d'organiser un atelier théâtre pour 2021-2022. Une modification sera faite ultérieurement.

3) Approbation du plan de financement proposé pour chaque projet

DELIBERATION N°5

Le conseil d'administration adopte le plan de financement des projets proposés.

Votants : 23

Pour : 23

Abstention :

Contre :

4) Approbation des dons FSE et Département 49 (sortie Musée)

DELIBERATION N°6

Le conseil d'administration adopte les dons FSE et Département 49.

Votants : 23

Pour : 23

Abstention :

Contre :

5) Approbation des tarifs restauration 2021

Le Conseil départementale rappelle que les tarifs de restauration reste les mêmes en 2020-2021.

DELIBERATION N°7

Le conseil d'administration adopte les tarifs restauration 2021.

Votants : 23

Pour : 23

Abstention :

Contre :

6) Approbation des tarifs dégradations 2021

DELIBERATION N°8

Le conseil d'administration adopte les tarifs applicables lors de dégradation.

Votants : 23

Pour : 23

Abstention :

Contre :

Le questionnement se pose autour de la carence (10 jours) en cas de maladie pour les remises d'ordre sur la cantine. La représentante du département posera la question au Département.

Le Conseil d'administration propose de passer les jours de carence de 10 à 5 jours en cas de maladie avec certificat.

7) Approbation du nombre de jours de carence

DELIBERATION N°9

Le conseil d'administration adopte le nombre de jours de carence pour maladie à 5 jours

Votants : 23

Pour : 18

Abstention : 5

Contre :

8) Approbation des remises d'ordre 2021

DELIBERATION N°10

Le conseil d'administration adopte les remises d'ordre 2021.

Votants : 23

Pour : 23

Abstention :

Contre :

9) Décisions budgétaires modificatives pour information

Fonds social : subvention complémentaire de 607,46€

Atelier Artistique : subvention de 1500,00€ qui correspond à la rémunération de l'artiste.

10) Autorisation donnée au chef d'établissement pour signature de contrat et convention

DELIBERATION N°10

Le conseil d'administration autorise le Chef d'Etablissement à signer la convention avec le GRETA – CFA du Maine et Loire

Votants : 23
Pour : 23
Abstention :
Contre :

11) Approbation de la proposition de budget 2021

Exceptionnellement, la dotation du Département « collège en action » 2020, pour la partie non dépensée n'entraîne pas une diminution de la dotation 2021.

Les crédits pédagogiques ont été doublés sur 2021 en raison de l'absence de voyages scolaires et vont permettre des investissements sur du matériel pédagogique (imprimante 3D, Webcam, visualiseuse, livres, matériel EPS,...).

DELIBERATION N°11

Le conseil d'administration adopte la proposition de budget 2021

Votants : 23
Pour : 23
Abstention :
Contre :

Départ de Mme Marolleau , représentante des parents, Melle Leroy, Melle Robin et Melle Martin, représentantes des élèves à 19h12.

12) Autorisation donnée au chef d'établissement pour signature des commandes et marchés pour l'année 2021

DELIBERATION N°12

Le conseil d'administration autorise le Chef d'Etablissement à signer les commandes et marchés pour l'année 2021.

Votants : 20
Pour : 20
Abstention :
Contre :

IV. QUESTIONS DIVERSES

Les parents d'élèves ont déposé quelques questions :


- Peut-on organiser des demi groupes au collège pour limiter la circulation et le brassage ?
Cette décision est ministérielle et rectorale, le collège ne peut décider seul.
- Pourquoi « Devoirs faits » est-il suspendu ?
Tout ce qui est obligatoire a été maintenu. Il faut laisser le temps de voir ce qui est faisable (salles disponibles, brassage d'élèves, ...) des ajustements sont à venir.
L'organisation du self ne permet pas de maintenir les séances sur S0.
Avec une classe par salle, nous ne disposons plus de salle libre.
- Lors des permanences, les élèves sont-ils brassés et y a-t-il assez d'effectif de surveillance ?
Les élèves ne sont pas mélangés. Ils restent par classe et il y a assez d'AED pour les gérer, si il n'y a pas d'absent.
- Un professeur pose la question de la diminution des crédits pédagogiques pour renflouer les fonds de roulement. Etant donné qu'une partie des l'argent n'a pas été dépensée à cause de la crise sanitaire et que les fonds de roulement ont été augmentés. Qu'en est-il des crédits pédagogiques ? Seront-ils maintenus en 2022 ?
La discussion sera reconduite en 2021 lors de la préparation du budget 2022, en fonction de la situation et des projets envisagés.

Mme La Principale rappelle qu'à son arrivée en 2018 dans l'établissement, les fonds de roulement étaient au plus bas (moins de 37 jours de fonctionnement). Elle a donc dû réorganiser la répartition des crédits, instaurer un mode de fonctionnement plus rigoureux (anticipation des dépenses) pour redresser les finances et permettre la possibilité de nouveaux investissements.

Il nous a fallu 2 ans pour retrouver une situation plus saine et solide.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h22.

Le secrétaire de séance


20-11-20

Le Président



